

HISTORIQUE DES VERSEMENTS

Les versements des archives des justices de paix s'échelonnent à peu près régulièrement durant les décennies 1940 et 1970, pour se conclure en 1984. Les documents sont datés de 1790 à 1958. Ils sont répartis dans les sous-séries 2 L, de 1790 à l'an X, 4 U, de l'an XI à 1939 et la série W (versement 986 W), de 1940 à 1958.

A la fin de l'année 1940, les archives des justices de paix de l'ensemble des cantons de Tours, conservées au tribunal de première instance de Tours, sont versées au local des archives de la préfecture. Ces versements s'effectuent dans de mauvaises conditions, car ils font suite à la réquisition des locaux du tribunal par l'armée allemande, en octobre 1940. Ils représentent environ 500 liasses. La même quantité est pilonnée à cause de son très mauvais état. Ainsi s'expliquent les nombreuses lacunes constatées dans les fonds des différents tribunaux de paix des cantons de Tours.

En 1942, ce sont les archives des tribunaux de paix d'Azay-le-Rideau, Bléré, Luzillé, Bourgueil, Savigné-sur-Lathan qui sont versées. La plupart des documents sont datés de 1791 jusqu'au milieu du XIX^e siècle et représentent 188 liasses.

En 1943, c'est le tour des archives des tribunaux de Marigny-Marmande, Richelieu, Le Grand-Pressigny, Ligueil, Manthelan, Preuilly-sur-Claise, pour la même période. Ils représentent 98 liasses.

En 1946, 18 liasses de la justice de paix de Vouvray sont versées. La plupart, attaquées par la pourriture, ne sont pas communicables au public en raison de leur état. Malgré la difficulté de lecture, les documents ont été datés du début de la période révolutionnaire.

En 1958, les tribunaux d'instance d'arrondissement remplacent les justices de paix cantonales et les versements se font désormais à partir de ces juridictions.

Ainsi, en 1974, les archives des justices de paix de Neuvy-le-Roi, de l'an IX à 1952 (6,50 mètres linéaires), Neuillé-Pont-Pierre, de l'an X à 1944 (7,25 mètres linéaires), Tours-Nord, de 1889 à 1948 (11,50 mètres linéaires) et Château-la-Vallière, de 1791 à 1935 (10,20 mètres linéaires) sont versées, en provenance du tribunal d'instance de Tours.

En 1976, le même tribunal verse les archives des justices de paix de Château-Renault et de Vouvray, de 1903 à 1933, représentant 9,50 mètres linéaires.

En février 1978, il s'agit des archives en provenance du tribunal d'instance de Chinon, concernant les justices de paix de Bourgueil, Chinon et Richelieu, datées de 1791 à 1956 (24,50 mètres linéaires). En août de la même année, du tribunal d'instance de Tours, ce sont les justices de paix de Bléré, Montbazou, Tours-Centre, Tours-Nord et Vouvray, de l'an IV à 1939 (10 mètres linéaires).

En 1979, le reliquat des archives du tribunal de paix du canton de Chinon, de 1791 à 1953, est versé (11 mètres linéaires).

Enfin, en 1984, le dernier versement des tribunaux de l'arrondissement de Chinon clôt ceux de la totalité des justices de paix du département avec L'Ile-Bouchard et Richelieu.

Pour la période couverte par la sous-série 4 U, soit de l'an XI à 1939, les archives des justices de paix occupent 262,50 mètres linéaires.